HABILITATION ÉLECTRIQUE

Habilitation électrique BS BE manœuvre

En présentiel · 1 jour (7 heures)

DURÉE
1 jour (7 heures)
De 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16h30

LIEU
Dans les locaux du CFSI Formations Ou sur le site de l'entreprise

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Certificat de réalisation · Transmission à l'employeur d'un avis après formation précisant les résultats et les limites des compétences évaluées.

Objectifs

- Permettre aux participants d'identifier les risques électriques et de réaliser en sécurité les interventions élémentaires relevant du BS et les manœuvres relevant du BE Manœuvre, conformément à la norme NF C 18-510.

POUR QUI ?

Personnel non-électricien amené à effectuer des interventions élémentaires en basse tension ou des manœuvres sur des installations électriques

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre.

PRÉREQUIS

- Comprendre les consignes en Français- Aucune connaissance approfondie en électricité n'est nécessaire

Le programme

Formation théorique

Module 1 – Notions élémentaires d'électricité

- Courant, tension, résistance et puissance.
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Électrisation, électrocution, brûlures et courts-circuits.
- Domaines de tension et installations électriques.

Module 2 – Réglementation et habilitation

- Cadre réglementaire et principes de la NF C 18-510.
- Rôle et responsabilités de l'employeur et du salarié.
- Symboles d'habilitation et limites d'intervention.
- Documents et consignes de sécurité.

Module 3 – Prévention du risque électrique

- Zones d'environnement et distances de sécurité.
- Signalisation, balisage et accès aux locaux électriques.
- Équipements de protection individuelle et collective.
- Analyse des risques avant intervention.

Formation pratique

Interventions élémentaires bs

- Préparation et sécurisation de l'intervention.
- Mise en sécurité de la partie concernée selon la procédure applicable.
- Vérification d'absence de tension lorsque requise.
- Remplacement à l'identique de matériels autorisés.
- Raccordement de matériels sur un circuit en attente, dans les limites du BS.
- Remise en service et compte rendu de l'intervention.

Manœuvres BE Manœuvre

- Identification des appareils et des organes de commande.
- Manœuvres d'exploitation : mise en marche, arrêt et réarmement autorisés.
- Manœuvres de consignation uniquement dans le cadre de l'autorisation et sous l'autorité requise.
- Application des instructions et vérification de la situation avant manœuvre.

Incidents et accidents

- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Protection de la zone et alerte des secours.
- Conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique.

Évaluation finale

- Questionnaire théorique individuel.
- Mise en situation pratique individuelle.
- Vérification du respect des consignes et des limites d'habilitation.

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et mises en situation pratiques sur le terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique des connaissance, et des savoir-faire correspondant aux symboles visés.

MOYENS TECHNIQUES

salles équipées de matériel multimédia

Installations électriques adaptées aux exercices Appareillages électriques : interrupteurs, prises, disjoncteurs, fusibles et dispositifs de commande.

Matériels permettant de simuler des manœuvres électriques en sécurité -Outils isolés adaptés aux opérations -EPI

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire.